

Monsieur Marc BAUM
Conseiller communal

Concerne : Votre question concernant la situation des logements locatifs sociaux sur le territoire de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Monsieur le Conseiller Communal,

Par la présente, nous nous permettons de revenir à votre question du 30 octobre 2019 relative à la situation des logements locatifs sur le territoire de notre Ville.

Faisant suite aux différentes questions précises que vous avez transmises au Collège Echevinal, nous vous prions de bien trouver, ci-après, les réponses à vos interrogations :

- 1) Concernant l'ensemble des logements sociaux locatifs sur le territoire de la Ville d'Esch-sur-Alzette :
 - a) La Ville d'Esch-sur-Alzette possède 329 logements sociaux.
 - b) Le Service Logement gère actuellement 5 logements appartenant à la Gestion Locative Sociale.
 - c) Le Fonds du Logement possède 212 logements à Esch-sur-Alzette, dont 197 sont occupés et 15 en rénovation.
 - d) La SNHBM possède 24 logements sur le territoire d'Esch-sur-Alzette.
 - e) L'Agence Immobilière Sociale gère actuellement 44 logements à Esch-sur-Alzette.

- 2) Concernant les logements sociaux locatifs de la Ville d'Esch-sur-Alzette :
 - a) Au 25 novembre 2019, 263 logements sociaux sont occupés et 440 personnes y habitent (314 adultes et 126 enfants).
 - b) 20 logements sociaux sont actuellement en cours de réfection.
 - c) La réfection est prévue pour 14 logements sociaux.
 - d) 10 logements sociaux sont actuellement libres et habitables. Le service Logement est en train d'entamer la procédure de l'occupation.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller Communal, l'expression de mes sentiments les plus distingués.



Georges Mischo
Député-Maire



Martin Kok
1^{er} Echevin